



EDITO

Chères Loyataises, chers Loyatais,

La loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets – dite loi « *Climat et Résilience* », aborde de nombreux sujets, dont un volet assez conséquent concerne l'urbanisme. L'objectif est d'atteindre la neutralité en matière d'artificialisation des sols au niveau national en 2050, notion dénommée ZAN « *zéro artificialisation nette* ».

L'**artificialisation** est l'occupation non naturelle (bâtiment, route, équipement public, locaux d'activité, habitation...), liée à l'intervention de l'homme, altérant de manière plus ou moins définitive, le caractère agricole, naturel ou forestier de l'espace concerné.

La presse relaie, depuis quelques mois, le témoignage de nombreux maires face aux contraintes imposées par cette réglementation et qui impactent largement les documents d'urbanisme locaux et les politiques d'aménagement des communes.

En 2021, la commune a engagé, comme cela lui a été notifié, une révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de le mettre en conformité avec le SCOT (schéma de cohérence territoriale) adopté par le Syndicat Mixte du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne en 2020, ce dernier étant compétent pour élaborer localement ce document. Un groupe de travail, composé de conseillers municipaux accompagnés du Cabinet Atelier d'Ys, s'est réuni régulièrement au cours des années 2021 et 2022 pour élaborer un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) respectant les préconisations du SCOT en terme de « droit à construire ». Les propriétaires de terrains ont ainsi été régulièrement informés des conséquences sur la constructibilité, notamment dans les villages où seules les rénovations seront autorisées dans le futur PLU et la restriction imposée concernant l'extension de la zone urbaine, réduisant ainsi le potentiel des terrains constructibles dans le bourg.

Ces orientations ont ainsi été présentées à la population lors d'une réunion publique organisée en septembre dernier. Au cours de l'année 2022 et début 2023, la Loi ZAN a fait l'objet de précisions réglementaires qui remettent au cause certaines orientations définies initialement dans les SCOT, nécessitant ainsi une nouvelle révision. Ainsi, le SRADDET (schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire) a la difficile tâche d'assurer la déclinaison de ces objectifs entre les différentes parties

du territoire régional pouvant aller jusqu'à l'échelle d'un ou plusieurs SCOT en leur attribuant une cible d'artificialisation nette des sols par tranche de dix années.

L'impact de ces décisions ayant des conséquences sur notre PLU dans les prochaines années et de nombreuses interrogations subsistant sur la superficie constructible qui sera octroyée à notre commune, le conseil municipal a décidé, le 9 juin dernier, d'abroger le PADD qui avait été approuvé le 8 décembre 2022, en attendant des consignes plus claires de la part des services de l'Etat. Les élus doivent cependant toujours avoir en tête *La Loi Climat et Résilience* qui incite les collectivités à modérer la consommation des espaces agricoles. C'est pourquoi ils sont tenus d'être vigilants sur la surface impactée par les constructions nouvelles, dans la mesure où la surface déjà consommée depuis le 1er janvier 2021 viendra obligatoirement en déduction de la surface constructible qui lui sera attribuée dans les mois à venir. A ce jour, des discussions ont toujours lieu dans les instances nationales concernant les modalités d'attribution de ces droits à construire.

La municipalité se tient régulièrement informée des évolutions réglementaires et tente de satisfaire au mieux (*tout en suivant les préconisations du service instructeur* de nos dossiers*), les demandes d'urbanisme dans la mesure où ces dernières ne vont pas contre l'esprit de la loi ZAN. Elle compte donc sur la compréhension de tous les demandeurs d'autorisation en cours ou à venir.

Maud Gavaud,

Adjointe au Maire en charge des affaires juridiques

** Ploërmel communauté est le service instructeur de toutes les demandes d'urbanisme (CU, PC, déclaration préalable de travaux), le Maire est le signataire des réponses adressées aux demandeurs.*

Elections sénatoriales

Lors de sa séance du 9 juin, le conseil municipal devait élire les délégués titulaires et suppléants qui seront électeurs lors des élections sénatoriales programmées le dimanche 24 septembre. Une seule liste, de 8 noms, a été présentée. Les 8 membres (5 titulaires et 3 suppléants) ont été élus dans l'ordre suivant : **Solène Le Moing ; Denis Tréhorrel ; Danielle Guillaume ; Philippe Beriou ; Maud Gavaud ; Sébastien Le Ray ; Sylvie Beaujean ; Patrice Lameul.**

Vie associative

VOLLEY CLUB LOISIRS

Plus que quelques jours avant de profiter des plages, alors que le club termine sa saison par quelques entraînements à la salle et un repas convivial pour se souhaiter de bonnes vacances. Le nouveau bureau en profite pour remercier Joël URVOY pour toutes ses années d'engagement au sein du club. Pour la rentrée, les entraînements reprendront dès le jeudi 7 septembre de 20h45 à 22h30. N'hésitez pas à vous y présenter si vous avez envie de tester ou re-tester le volley-ball, tout le monde y trouve sa place, débutant comme confirmé. Voici les contacts pour plus de renseignements : Quentin Chillou : 06.28.36.05.69 ou Julie Mahé : 06.85.11.15.69 ou Amélie Le Gendre : 06.77.56.12.58. En attendant de vous retrouver en septembre, Loyat Volley Club vous souhaite un bel été !

BASKET CLUB LOYATAIS

Encore une saison qui s'achève. Le dernier match, Loyat 1 contre Loyat 2 a eu le vendredi 23 juin 2023 à Loyat, suivi d'un apéro dînatoire pour clôturer la fin de saison. Cette année, 2 équipes loisirs étaient engagées en championnat, dans le même groupe (11 équipes au total). Le club tournait avec un effectif de 17 joueuses. Le championnat a débuté en octobre 2022, et nous avons rencontré les équipes de Caro-Missiriac, Josselin, Plumelec, Réguiny, Guer, Le Roc St André, Monterblanc, Questembert et l'USSAC.

Quelques matchs amicaux ont été organisés. Pour la saison à venir, le club espère repartir avec le même effectif et pourquoi pas avec de nouvelles personnes. Nous acceptons de nouvelles recrues, et un(e) arbitre serait le(la) bienvenu(e). Nous ne recherchons pas quelqu'un de diplômé, mais une personne qui a les bases et qui a envie de s'investir tout en se faisant plaisir en rejoignant le club. Contact : Rozenn Boschet : 06.68.80.23.08 ou Magali Richard : 06.14.30.43.55. Bel été à tous !!!

ASSOCIATION CHAPELLE ET FOUR DE TREGADORET

La messe de la Sainte Anne aura lieu
le 23 juillet à 11h00
à la Chapelle de Trégadoret.

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE DE CRETUDEL

Cette année, le pardon de Crétudel aura lieu le 27 août 2023 à 11h00 à la Chapelle de Crétudel, suivi d'une procession de La Croix vers la Chapelle avec Saint Cornely, de la messe et du verre de l'amitié. Le Président, Patrice Vantighem.

RANDO PLAISIR

Le 6 juin, 110 randonneurs ont pu découvrir la beauté d'ERQUY. Nous avons constitué 2 groupes : certains ont gravi 132 marches pour découvrir le site des Lacs Bleus, anciennes carrières exploitées autrefois dans des conditions très dangereuses ; d'autres ont marché jusqu'au port et là, nous avons vu des pêcheurs revenir avec des araignées bien fraîches. Ensuite, nous sommes allés jusqu'au Cap Erquy et nous nous sommes émerveillés devant la beauté des paysages. Nous avons rencontré d'autres groupes et nous avons échangé nos impressions. L'heure du pique-nique est arrivée et nous avons tous un bel appétit. L'après-midi, nous sommes repartis à travers divers sentiers et nous avons marché sur le sable fin jusqu'à la chapelle St Michel, située sur une colline accessible à marée basse. Les moins téméraires sont restés admirer les rochers aux formes magnifiques. Les rires fusaient de partout. Nous avons entamé la dernière partie de cette très belle randonnée jusqu'aux Sables d'Or. Le clou de la journée a été le passage de la rivière. Evidemment, tout le monde s'est déchaussé pour sentir les bienfaits de l'eau ! Là encore, les visages étaient rayonnants ! Après une petite pause sur cette belle plage, nous avons pris le chemin du retour, fatigués mais ravis de cette magnifique journée riche en découvertes et en sensations.

Nous souhaitons de belles vacances à tous ceux qui pourront s'évader. Et nous aurons le plaisir de nous retrouver le 5 septembre 2023 pour une randonnée à Plumelec. La Présidente, Odile SANTIER.

LA PASTOURELLE

Avec seulement 22 participants, la Pastourelle vient de terminer son année après avoir travaillé une cinquantaine de danses bretonnes. L'activité reprendra en septembre au moins pour une année. L'apprentissage se fait dans une ambiance très conviviale. Les cours ont lieu le mardi de 20h à 21h30 à la salle polyvalente. Pour nous rejoindre : 02.97.73.80.74 ou 02.97.93.01.82 ou 02.97.93.06.13. Bel été dansant.

Animations GRATUITES aux Baux de Caulnes

Le 12 juillet, à 10 h : chant, conte, découverte sensorielle à travers différents petits ateliers.

Le 20 juillet à 10h : à travers vos 5 sens, découvrez les espèces emblématiques des écosystèmes.

Le 27 juillet à 10h : fabrication de jeux et jouets buissonniers au détour des chemins.

Le 3 août à 10h : récolte de plantes pour fabriquer de la peinture.

Réservation au [06.63.49.59.71](tel:0663495971)
(Passeur de Nature)

Le 24 juillet, de 14h30 à 17h : découvrez en famille un milieu naturel particulier, et résolvez des énigmes pour trouver votre chemin et découvrir ce lieu. A la fin du jeu de piste, vous pourrez participer à une activité ludique en lien avec la faune. [Inscription en ligne : www.cpie-broceliande.fr](https://www.cpie-broceliande.fr)

GARDE DE L'YVEL

Pour préparer la saison 2023-2024, Le club de football recrute des joueurs et des bénévoles afin de renforcer le groupe. Pour tout renseignement n'hésitez à nous contacter par Facebook sur la page GDY LOYAT ou au 06.72.88.19.83.

Le Président, Guillaume VERDURE.

ASSOCIATION DES TRECISTES DE KERVIOLO

Les cavaliers de l'association des Trecistes de Kerviolo ont performé ces dernières semaines. En effet Juliette Piveteau et sa jument Taka sont championnes de Bretagne de trec en amateur 2. Vincent Combes, gérant des Ecuries de kerviolo, est vice-champion de Bretagne avec Camero Val Genets en amateur 1. Ils finissent premiers dans la même catégorie à Fay de Bretagne (44).

L'ATK organisera une épreuve nationale de TREC qui compte pour la coupe de France en mai 2024. Les cavaliers de TREC de toute la France seront attendus.

Aurélien et Vincent Combes

TENNIS CLUB LOYATAIS

La saison de tennis s'est terminée fin juin et reprendra en septembre pour les seniors de plus de 35 ans. Les inscriptions pour les jeunes auront lieu le mardi 5 septembre de 17h à 18h30 à la salle omnisports. Pour les nouveaux il est préférable d'apporter sa raquette de tennis afin d'évaluer le niveau. Pour tout renseignement, merci d'envoyer un mail :

pierreyvesguillemaud@gmail.com

Informations diverses

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

En 2022, il y a eu 17 participants au concours des maisons fleuries organisé par la commission cadre de vie. Chaque année, ils sont invités à une sortie qui a eu lieu, cette année, le vendredi 30 juin.

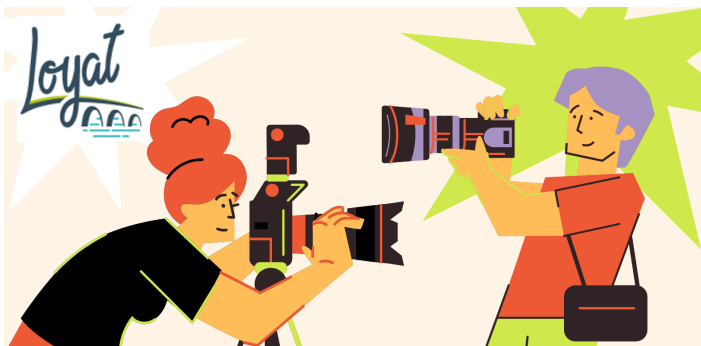
En matinée, le groupe a été très bien accueilli par Denis GATEL, adjoint à la transition écologique et au développement durable de la ville de Châteaugiron, labellisée 4 fleurs depuis 2016. Cette visite a été très appréciée de tous. Après la pause déjeuner, la découverte des jardins Rocambole à Corps-Nuds, labellisé « jardin remarquable » depuis 2018, était au programme de cette journée enrichissante.

CONCOURS PHOTOS SUR LE PATRIMOINE BATI

La commission cadre de vie organise un concours photos ouvert à tous les Loyatais. **Le thème est le patrimoine bâti de la commune (Chapelles, puits, fontaines, croix, ponts, etc...).** Deux catégories sont proposées pour que chacun puisse y participer : - 15 ans et + de 15 ans.

Envoyez vos photos à l'adresse mail suivante : accueil@loyat.fr. Précisez vos nom et prénom ainsi que le lieu où la photo a été prise. Notez également votre catégorie d'âge. A l'issue de ce concours, une partie des photos sera exposée à la médiathèque.

Lors de vos balades, n'oubliez pas votre appareil photos ! L'ensemble de la commission est impatient de découvrir vos clichés.



CONCOURS PHOTOS SUR LE PATRIMOINE BÂTI DE LOYAT

CHAPELLES, CROIX, PONTS, PUIITS,ETC...

Le concours est ouvert du 01 juillet au 31 août 2023.

Deux catégories:

-15 ans

+15ans

OUVERT À
TOUS LES
LOYATAIS

A l'issue de ce concours, une sélection de photos sera exposée à la médiathèque

Envoyez votre photo à l'adresse mail suivante:

accueil@loyat.fr

Précisez votre nom - prénom ainsi que le lieu où a été prise la photo

Précisez également votre catégorie d'âge: - 15 ans / + 15 ans

À VOS APPAREILS PHOTOS!

FRELONS ASIATIQUES

Rappel : la commune verse une **aide de 50 €** pour participer aux frais engagés par les habitants lors de la destruction d'un nid de frelons. Il est par ailleurs important de poursuivre le piégeage : vous trouverez des conseils sur le site de la commune ou sur le site du fdgdon-morbihan qui donne également de nombreuses informations sur les autres nuisibles (Chenilles, taupes, etc).

DECLARER VOS BIENS IMMOBILIERS

Déclaration des biens immobiliers aux impôts : la date limite de cette déclaration a été repoussée au 31 juillet 2023.

Grâce à « France Services », géré par Ploërmel communauté, des conseillers vous aident à effectuer cette démarche. Prise de rendez-vous et conseils au [06 31 24 37 89](tel:0631243789).

ACCES A LA DECHETERIE DE PLOERMEL

Avant le 1er juin, les particuliers ont reçu par courrier un porte-vignette et un Pass déchêt' sur lequel ils devaient inscrire leur numéro d'immatriculation sur la partie blanche pour accéder à la déchèterie de Ploërmel.

Un deuxième Pass déchêt' peut être remis à chaque foyer sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et de la carte grise, auprès du Service Prévention et Gestion des déchets de Ploërmel Communauté ou de la Mairie de résidence. Le nombre de Pass déchêt' est limité à deux par foyer.

TRANSPORT A LA DEMANDE

Rappel : en complément des passages réguliers des Bus du service RIV de Ploërmel communauté, les usagers peuvent bénéficier du **transport à la demande** : pris en charge à l'adresse de son choix dans une des communes du territoire pour être déposé à un des arrêts de Mauron, Josselin ou Ploërmel. Les réservations de trajets (aller-retour ou aller simple) se font par téléphone aux horaires d'ouverture de la centrale de réservation : 02.97.67.63.70 entre 9h et 17h et la veille de la course souhaitée. Le tarif est de 1.50 € par ticket, 10 € le carnet de 10 tickets, 30 € l'abonnement mensuel et 300 € l'abonnement annuel (50% sur tous les tarifs pour les moins de 26 ans, pour les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire et de la carte mobilité inclusive-invalidité).

Du 17 au 22 juillet, tous les trajets du RIV seront gratuits !

Nouveau à Loyat


Ouverture le 30 juin 2023
 Boutique de thés, tisanes et infusions Bio
 Recettes maison
 Salon de thé
 4 Rue de la Chapelle
 Trégadoret
 56800 LOYAT

M. Claude GARCIA

propose

depuis le 1^{er} juillet une vente à emporter pâtisserie (poulets, pintade, canne de barbarie, travers de porc ..)

tous les samedis

de 16h à 20h

Place de l'église

06.52.91.18.99

Travaux

Démolition d'une maison : suite à une procédure dite de « biens sans maître », la commune est devenue propriétaire d'une parcelle construite située rue du Tertre. Il a été décidé de détruire la maison et nettoyer le terrain. Les travaux ont été réalisés par la SARL DORE Dominique de Campénéac,

Voirie : la commission travaux a décidé de refaire les routes suivantes au titre du programme 2023 : rue de Kéréteau, rue des Allouettes, chemin de la tour à Lézonnet, chemin de la Métairie à Kersamson et rue du Vicomte du Porhoet à Leuléac. C'est l'entreprise EIFFAGE qui a été retenue pour réaliser ces travaux ainsi que le point à temps automatique. Les travaux seront réalisés la deuxième quinzaine de juillet.

Rénovation des trottoirs : les travaux suivants seront réalisés en 2023, avec une priorité donnée à la sécurisation des rues concernées : aménagement d'un plateau dans la rue du Stade avec rétrécisse-

ment de la chaussée et surélévation de celle-ci ; réalisation d'un plateau simple dans la rue de Poullouan avec surélévation de la chaussée sans rétrécissement ; aménagement du carrefour de la Pointe avec un plateau en surélévation pour l'ensemble des rues attenantes (rues du 20 janvier 1944, de St Martin, de La Mare Rouaud, de l'Yvel et du Stade). L'entreprise EIFFAGE réalisera les travaux qui devraient commencer mi-juillet.

Logement communal au-dessus du cabinet médical : d'une surface de près de 120 m², le logement sera prochainement disponible à la location. Le loyer sera fixé par le conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Toile d'ombrage : elle est en cours d'installation à la maison de l'enfance et permettra de couvrir une surface de plus de 40 m² pour offrir davantage d'ombre aux enfants.

ECOLE SAINTE JEANNE D'ARC

Anne Guillemaud, Directrice, raconte les moments clés de ces derniers mois : tout d'abord, un carnaval dans les rues de Loyat suivi d'une dégustation de crêpes. Les nombreux parents présents ont accompagné les élèves dans cette déambulation colorée.

Le week-end du 3 et 4 juin a mobilisé un maximum de bénévoles pour le vide-greniers de l'école (1800 entrées). Une belle réussite pour les 3 associations.

La kermesse, début juillet a été organisée une fois encore par ces mêmes bénévoles. Le spectacle de danse des enfants des 4 classes a enchanté ce moment privilégié, marqué par le départ à la retraite de Marie-Christine.

Enfin, une journée « petits » travaux, organisée par l'AEP, est prévue le samedi 8 juillet : déménagement des 2 classes maternelles car celles-ci vont être entièrement refaites pendant ces vacances. La rentrée des plus petits se fera donc dans des locaux tout neufs. Les autres classes ont déjà été toutes refaites les années passées, toujours grâce au bénévolat des parents, ces derniers sont encadrés par les présidents des 3 associations.

Quant aux enfants, pour qui ces manifestations sont organisées, ils ont pu faire du kayak, visiter la déchèterie, découvrir « le parc Planète Sauvage ». Les plus petits ont visité la Ferme du Monde de Carentoir et assisté à un spectacle à Mauron. Tous ont participé à une rencontre sportive du réseau, et ont terminé par une marche loyataise, agrémentée d'un pique-nique grâce au tutorat qui enchante toujours les grands et petits...N'hésitez pas à consulter le blog de l'école : Tout y est ! Joyeux été à tous.

Affaires scolaires

ECOLE THEODORE BOTREL

Le samedi 17 juin, l'association les Amis de Théodore BOTREL a organisé la fête de l'école publique. Après des semaines de travail en équipe, le résultat fut à la hauteur de nos espoirs : les sourires et les éclats de rire des élèves ont pu en témoigner. Grâce à de nombreux bénévoles, la cour de l'école s'est parée de beaux stands où les enfants ont pu profiter de divertissements pour tous les âges. Entre la pêche à la ligne, le chamboule tout, le maquillage, le château gonflable, le jeu de la grenouille, le concours de palets sans oublier le taureau mécanique, l'après-midi fut bien remplie. Nous avons même eu le plaisir d'admirer certains valeureux parents prêts à affronter notre bovin indomptable ! Nous n'oublions pas le merveilleux spectacle proposé par les enfants qui ont su nous donner l'envie de découvrir ou redécouvrir l'opéra ! Nous souhaitons une nouvelle fois remercier l'équipe enseignante qui accompagne quotidiennement nos enfants sans que cette fête n'aurait pas eu lieu. Nous espérons que les lots de notre grande tombola auront ravi leur gagnant. Nous avons eu le plaisir d'apprendre que notre gros lot, l'ordinateur portable, a été remporté le jour de l'anniversaire de sa nouvelle propriétaire ! Nous saluons le soutien de tous les bénévoles qui nous ont permis de réaliser une fête mémorable !

Nous souhaitons également faire un petit clin d'œil à M HAMONET Victor qui a eu vent de notre tombola et a souhaité y participer et faire un don à l'association en souvenir de sa scolarité à l'école Théodore BOTREL. Nous avons tous été émus par sa lettre poignante qui nous a rappelé une page de notre histoire loyataise. Nous avons eu le plaisir de lui rapporter ses gains et de l'écouter nous conter avec enthousiasme des moments marquants de sa vie. Merci Monsieur HAMONET !

Marie Lebrun, Directrice, précise qu'après une année à travailler autour des contes, tous les enfants de l'école se sont rendus le 6 juillet à Brocéliande pour des animations et randonnées contées avec l'Office de tourisme de Paimpont. Les classes de GS-CP-CE1 et CE2-CM1-CM2 se sont produits sur scène le 3 juillet pour présenter un conte musical intitulé "Le secret de l'Opéra". Elles ont travaillé autour de l'Opéra depuis le début de l'année en collaboration avec un professionnel, Dorian Felden. Et c'est ainsi que s'est terminée une année scolaire riche en partage, en apprentissages, réussites et projets ! Bel été à tous.

Les inscriptions sont toujours possibles pour la rentrée prochaine : ec.0560439y@ac-rennes.fr (disponible tout l'été).

- CHÂTEAU DE LOYAT -

LES ESTIVALES

13 JUILLET 2023

Une promenade musicale au château de Loyat

DE 16H À 21H - ACCÈS GRATUIT

- Fin d'après-midi et soirée musicale dans le parc
- Pique-nique
- Buvette

À PARTIR DE 21H - 15€/PERS.

- Concert dans le château Chopin et Schubert

14 JUILLET 2023

À PARTIR DE 20H - 15€/PERS.

- Concert dans l'église de Loyat Beethoven et Haydn

Prime covoiturage de 100 € sur le territoire de Ploërmel communauté

Inscrivez vous sur l'application Ouestgo, validez 10 trajets inférieurs à 80 kms. Le conducteur reçoit 25€ au 1er covoiturage puis 75€ au 10ème covoiturage.

Plus d'informations sur www.ouestgo.fr/mobilite.